

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

25^{ème} année - N°4673 - Jeudi 25 Juillet 2024 - Prix : 200 Fc

JEUX OLYMPIQUES DE PARIS

Les Comores au rendez-vous avec quatre athlètes



Délégation comorienne aux JO (.Image d'illustration)

ARRESTATION D'UNE MILITANTE ISSUE DE LA DIASPORA :

Le Comred dénonce des « pratiques despotiques »

LIRE PAGE 4

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

18 Moharam 1446

**Prières aux heures officielles
Du 21 au 25 Juillet 2024**

Lever du soleil:

06h 28mn

Coucher du soleil:

17h 57mn

Fadjr : 05h 13mn

Dhouhr : 12h 15mn

Ansr : 15h 12mn

Maghrib: 18h 00mn

Incha: 19h 14mn



MEDIAS

Première rencontre entre les médias et la ministre de l'information

La nouvelle ministre de l'information Fatima Ahamada a reçu ce mercredi 24 juillet les responsables des médias. Cette première rencontre était l'occasion d'aborder les véritables défis du secteur, avec un focus sur la régulation et l'amélioration des pratiques journalistiques.

Assitôt nommée, la ministre de l'information Fatima Ahamada n'a pas perdu de temps pour s'atteler à la tâche. En moins de deux semaines, elle a organisé une rencontre avec les directeurs généraux et les responsables des médias publics et privés. Cette réunion, tenue ce mercredi 24 juillet, avait pour but de faire une prise de contact et de discuter des défis auxquels le secteur des médias est confronté. Dans son mot d'ouverture, la ministre a souligné l'importance

de la collaboration pour réussir dans sa mission. « Je ne peux pas travailler seule. Certes, je viens du métier, mais tout le monde sait qu'une seule main ne peut pas applaudir. Ensemble, nous irons de l'avant. Je préfère commencer mes rencontres avec vous afin de voir ensemble les voies et moyens pour relever les défis », a-t-elle déclaré.

Elhad Saïd Omar, directeur de publication de La Gazette des Comores, a ensuite pris la parole pour pointer du doigt l'Etat, qu'il accuse d'être responsable des dérives et du chamboulement du métier de journaliste dans le pays. « Les textes et les institutions sont là, mais c'est le manque d'application qui pose problème. Pourquoi cela », s'est-il interrogé. Dans son intervention, le directeur général de Radio Ngazidja Ibrahim Ali Saïd, alias Felix a expliqué « qu'aujourd'hui, nous avons eu

l'occasion de parler de nos problèmes sans détour. Cette fois-ci, nous pouvons aborder nos préoccupations de manière concrète ».

D'autres intervenants ont partagé les préoccupations du directeur de La Gazette des Comores. C'est le cas du journaliste Andhum Bouton, de Radio RCM 13. Il a montré son mécontentement face à la tendance des organisateurs d'événements officiels à choisir des invités de connivence plutôt que de faire appel à des journalistes professionnels. « C'est l'Etat qui a légitimé les pseudos journalistes », a-t-il déploré, en référence à la pratique de certains individus utilisant leurs téléphones portables pour se faire passer pour des journalistes.

Présent à cet événement le Président du CNPA, Aboubakari Boina a répondu en indiquant que toutes ces questions étaient en cours



Rencontre entre la ministre de l'information et les médias

de réflexion pour améliorer la situation de la presse aux Comores. Le CNPA et le gouvernement travaillent en symbiose pour une régularisation du secteur. Et l'octroi de la carte de presse sera l'une des solutions pour encadrer les journalistes de manière plus stricte. La ministre a pris en compte les dolences et les inquiétudes

des responsables des médias. Elle a promis que cette rencontre ne serait pas la dernière, tout en soulignant sa détermination à travailler de concert avec les acteurs du secteur pour renforcer le rôle des médias dans la société comorienne.

Ibnou M. Abdou

POLITIQUE

Le président Azali à la réunion de coordination semestrielle de l'UA

C'est un baptême du feu pour le nouveau ministre des affaires étrangères, Mohamed Mbae. Le ministre a accompagné le président lors de la réunion qui a réuni plusieurs chefs d'Etat Africains au sommet pour la coordination semestrielle de l'Union Africaine. À Accra, le chef de l'Etat et ses pairs ont eu à plancher sur plusieurs dossiers liés au développement du continent.



Régionales (CER). « Les rapports sur l'état de l'intégration régionale par les CER et les MR ont également été présentés suivis par les principales initiatives continentales

de la Banque Africaine de Développement par S.E Akinwumi A. Adesina, Président de cette Institution », poursuit la publication de la présidence de la République.

Très en deçà en retard sur l'intégration régionale, « Nos CER ne sont pas performantes. Leur efficacité et leur poids dans les efforts collectifs en faveur de l'unité se sont malheureusement fortement amoindris » renchérit, Moussa Faki Mahamat.

Au cours de ce sommet dans la capitale ghanéenne, les chefs d'Etat sont revenus sur la question de la zone de libre-échange africaine (ZLECAF), que le chef de l'Etat comorien a particulièrement travaillé tout au long de son mandat en tant que président de l'Union Africaine. « S'agissant de la ZLECAF, S.E. Mahamadou Issoufou, Champion de l'UA pour la ZLECAF a relevé les progrès accomplis dans sa mise en œuvre », nous fait dire Beit-Salam. Et de poursuivre : « le Président Azali s'est exprimé sur la Déclaration générale, en saluant les progrès réalisés dans l'accélération de la

ZLECAF ainsi que l'accompagnement des partenaires de l'UA et notamment la BAD. Il a aussi appelé à la prise en compte des spécificités des États insulaires et côtiers », conclut Beit-Salam.

Prenant part à l'un de ses derniers sommets, le président de la Commission Africaine, Moussa Faki Mahamat a estimé qu'il « est impératif que nous parlions d'une seule voix dans les grands forums mondiaux », une nécessité de parler d'une voix qui sera audible. Une analyse que le président du Ghana, Nana Akufo-Addo partage. « En consolidant nos instruments de financement du développement, nous pouvons créer un cadre financier plus cohérent et plus efficaces », des propos rapportés par l'agence de presse Anadolu Ajansi.

Imtiyaz

TECHNOLOGIE :

12 étudiants outillés sur l'intelligence artificielle

Lors de la cérémonie officielle de la semaine du numérique, ce mardi 23 juillet à Moroni, l'Actic en collaboration avec la Chambre de Commerce de Ngazidja, l'ANADEN et l'Indabax Comores a procédé à la remise des attestations de 12 étudiants ayant suivi la formation de l'Hackathon Toibibou bot, une application basée sur l'intelligence artificielle.

12 étudiants de l'IUT ont reçu ce mardi 23 juillet leur attestation de mérite après avoir participé à la formation sur les nouvelles technologies (IA). Cette remise rentre dans le cadre de la semaine du numérique organisée par l'Actic, la Chambre de Commerce de Ngazidja, l'ANADEN et Indabax Comores. Cette formation s'est basée sur l'in-

telligence artificielle, le big data, la machine learning, et le deep learning. Ont pris part plusieurs autorités, des représentants du secteur privé et des acteurs clés de l'écosystème numérique. « Ensemble nous pouvons façonner un avenir où l'intelligence artificielle sera utilisée pour le bien de tous », lance le président de l'Actic Hamidou Mhoma.

Cette semaine du numérique a permis aux participants d'acquérir des compétences pratiques et de développer des solutions innovantes en utilisant l'IA et le big data. « J'ai pu travailler sur des projets concrets liés à des défis réels comme la consultation médicale à travers Toibibou bot, une application capable de détecter des pathologies et de proposer des soins avant consultation chez le médecin », souligne une des participantes. Pour cette première

édition, la thématique retenue c'est « l'impact de l'intelligence artificielle sur la durabilité environnementale, sociale et économique aux Comores ». Une question qui permettra de résoudre plusieurs défis majeurs dont les Comores font face. « Cette technologie sera une contribution au développement du pays dans tous les secteurs comme l'éducation, la santé et l'agriculture », souligne le ministre des Télécommunications, Oumouri Mmadi Hassani. Et de poursuivre : « le président Azali Assoumani consacre le numérique comme catalyseur en conformité avec la stratégie nationale du numérique à l'horizon 2028. »

L'Actic et ses collaborateurs annonce un suivi technologique qui s'inscrit dans la promotion, l'innovation des technologies numériques

aux Comores. Cet événement a été une plateforme précieuse qui a suscité l'intérêt pour les technologies de rupture et inspirer la prochaine génération d'innovateurs. La semaine s'est achevée ce 24 juillet avec une série d'ateliers et de conférences

animés par des experts nationaux et internationaux dans les domaines de l'IA, du big data, de la machine learning et du deep learning.

Mohamed Ali Nasra



Remise de certificats aux 12 étudiants de l'IA.

JEUX OLYMPIQUES DE PARIS

Les Comores au rendez-vous avec quatre athlètes

Les Comores aux jeux olympiques, c'est une histoire qui dure depuis huit (8) olympiades. Si les résultats en termes de médailles tardent à venir, la participation de nos athlètes est quasiment quelque chose d'acquise. Tous les quatre ans, les Comores envoient des athlètes lors de la plus grande fête des olympiades mondiale.

Nous sommes en 1996 aux jeux olympiques d'Atlanta (USA), vingt et un ans après l'indépendance, les Comores participent pour la première fois aux jeux olympiques, les derniers du vingtième siècle. Cette année-là, les Comores se sont présentées aux États-Unis avec quatre (4) athlètes, et un porte-drapeau en la personne de Faissoil Ben Daoud,

tous engagés dans une seule discipline, l'athlétisme. Hassan Abdou (Ablassane) aux 400m, Mohamed Bakar aux 100m, Hadhari Djaffar aux 200m, tous éliminés lors des séries étaient accompagnés de Haoulata Ahamada (400m ; 1m 03s 44"), la seule fille engagée lors de ces jeux, coté comorien. Malgré les performances des athlètes, ces premiers jeux ont été globalement une réussite.

En 2000, lors des jeux de Sydney, qui ont vu l'éclosion de la sprinter aborigène Kathy Freeman, les Comores faute de moyens avaient envoyé une délégation de deux athlètes, tous les deux alignés dans l'athlétisme. Hadhari Saindou, avait parcouru la distance (100m) en 10s68 alors que sa compatriote, Sandjema Batouli avait bouclé la même distance côté

féminin en 13s58. Lors des jeux de 2004, Hadhari Djaffar avait la lourde tâche d'être le porte-drapeau. Pour ses troisièmes olympiades, les Comores avaient présenté pour la première fois un athlète en haltérophilie. Chaehoi Fatihou, précurseur de l'haltérophilie aux Comores s'était aligné dans la catégorie des 85kg. Salhate Djamaldine quant à elle avait pris place aux 400m haies. Elle avait parcouru la distance en 59s72.

En 2008 à Beijing, Feta Ahamada était le porte-drapeau des trois athlètes engagés lors de cette 29ème olympiade. Elle était accompagnée de Mhadjou Youssouf aligné aux 100m (10s62) et Mohamed Attoumane aux 50m nage libre. Appelés les jeux de la modernité, ces olympiades de Beijing ont été les troisièmes jeux

organisés sur le continent asiatique après les jeux de Tokyo en 1964 et Seoul en 1988. En 2012, pour la deuxième fois, Feta Ahamada avait la lourde charge d'être le porte-drapeau, avec elle, ce sont deux athlètes qui ont fait le déplacement dans la capitale britannique. Maoulida Darouche aux 400m et Ayouba Ali Sihame aux 100m nage libre avec un chrono de 1m14s40 ».

En 2016, lors des jeux de Rio de Janeiro, quatre athlètes avaient formé la délégation comorienne lors des premiers jeux organisés en Amérique Latine. Nazlati Mohamed Andhumdine était le porte-drapeau était aligné aux 50m nage libre, tout comme Soule Soilihi Attoumane, alors que Maoulida Darouche était aligné aux 400m haies et Denika Kassim

au 100m. Pour le retour des jeux en Asie, c'est TOKYO qui fut l'heureuse élue. Avec deux portes drapeaux, Amed Elna (100m) et Fadane Hamadi (110m haies). Tous les deux, étaient accompagnés de Housni Thaoubani éliminé dans la catégorie des 81kg contre le redoutable suédois, Pacek, au premier tour. Cent ans après (1924), les jeux sont de retour dans la capitale française. Et pour ce rendez-vous parisien, quatre athlètes comoriens (Hachim Maaroufou, Kassim Hadji, Maesha Saadi, Andy Barat) vont représenter le pays. La jeune Maesha Saadi (17 ans) plus jeune athlète comorien qui n'ait jamais été présente dans un tel événement sera le porte-drapeau.

Imtiyaz

INCENDIE À NICE

Le gouvernement comorien a rendu visite à la famille des victimes

Suite à l'incendie qui a causé la mort de sept membres d'une même famille d'origine Comorienne à Nice dans la nuit du mercredi 17 au jeudi 18 juillet, le gouvernement comorien a fait le déplacement jusqu'à Bandar-es-Salam ce lundi 22 juillet pour présenter ses condoléances à la famille des victimes résidant à Mohéli.

Dr Aboubacar Said Anli, ministre de l'énergie, de l'eau et des hydrocarbures assurant l'intérim du chef de l'État en voyage à l'étranger, accompagné d'une délégation formée du directeur de cabinet chargé de la défense Youssoufa Mohamed Ali, du minist-

re de la justice Saïd Omar Houmadi et d'autres personnalités dont l'ancien gouverneur de Mohéli Mohamed S. Fazul, ont rendu visite ce lundi 22 juillet, à la famille des victimes résidant à Mohéli. Ils ont présenté leurs condoléances à cette famille endeuillée et au village de Bandar-es-Salam.

Ce geste fait suite, pour rappel, aux événements malheureux survenus au quartier des Moulins à Nice en France dans la nuit du mercredi 17 au jeudi 18 juillet 2024 ayant entraîné la mort de sept personnes d'une même famille dont 3 enfants de 5, 7, 10 ans et un adolescent. « C'est un signe de soutien et pour prêter main forte à cette famille endeuillée. Ce drame est pour nous



tous. C'est pour cela que le chef de l'État avait décrété un deuil national de 3 jours », précise le chef de l'État par intérim.

Les victimes, selon le journal

Ouest-France, habitaient dans cet immeuble depuis 2013. Le père Aboulkassim Chipenda Kassim était âgé de 45 ans et travaillait à Monaco. Son épouse Sitty Abdallah

Sahiri était femme de ménage à Nice. À Bandar-es-Salam comme à Nice, cette famille est décrite comme étant sans histoire et généreuse. « Un des enfants était bénévole au club de football local et le père aidait régulièrement des étudiants en difficulté, leur offrant parfois un hébergement temporaire », témoigne un membre de la famille. Chipenda Kassim, le père de la victime d'Aboulkassim a salué la venue de cette délégation et sollicite l'implication du gouvernement comorien pour connaître les causes exactes de cette tragédie qui a coûté la vie de son fils, ses petits enfants et d'autres.

Riwad

GESTION DES DÉCHETS :

Le nettoyage et le ramassage programmés dans la soirée

Depuis le 22 juillet, la mairie de la capitale a renvoyé ses services de nettoyages et ramassages des ordures dans la nuit sauf dans les administrations publiques. Selon le porte-parole de la mairie Nadjim Kalfane, cette stratégie a pour but de passer de 40% à 60% d'aménagement et entretien sur les voies publiques de Moroni.

Devant la presse, le 18 juillet dernier, le porte-parole de la mairie de Moroni a annoncé que désormais, les travaux de nettoyages et ramassages des ordures se feront dans la soirée pour améliorer beaucoup plus les services de voirie de la ville. « Jusqu'à lors les travaux de la mairie sont à un niveau remarquable. Grâce à la politique initiée par Abdoufatah Saïd les services des voiries ont

atteint 40%. Mais on peut encore faire mieux pour atteindre 60% avec la méthode du travail du soir. Nous avons ce moment favorable aux services de voirie tout d'abord par le calme et surtout dans ces heures, nous pouvons être en contact direct avec les chefs des familles.

Les travaux commenceront à 18h jusqu'à 23h ».

Dans ces heures-là, a-t-il précisé à la presse, « les embouteillages seront évitées et les agents vont pouvoir travailler beaucoup plus que dans la journée. Toutefois dans les administrations publiques

comme le palais présidentiel et autres administrations, les ramassages se feront dans la journée ». Pour ce dernier, les habitants de la capitale devront faire des efforts afin de faciliter ces opérations prévues dans la soirée. « Chacun doit apporter sa pierre à l'édifice pour que cette stra-

tégie soit un succès pour la propriété de la ville. Tout le monde a son rôle à jouer pour maintenir propre la ville tout en sachant que la mairie fait de son mieux. Mais une seule main ne suffit pas pour ces genres des travaux », a-t-il conclu.

Kamal Gamal



La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Saïd Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar

Riwad
 A Bardraoui
 Sanaa Chouzour
 Mohamed Ali Nasra (Stagiaire)
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

LANCEMENT DU PROJET RESEA AUX COMORES

Vers une autonomisation des communautés côtières

Le projet ReSea (Regenerative Seascapes for people climat & nature) du paysage marin régénérateur pour les personnes, le climat et la nature aux Comores a lancé le mercredi 17 juillet dernier à l'hôtel Laka Lodge Nioumachoi de Mohéli à travers une cérémonie qui avait regroupé plusieurs acteurs nationaux et locaux.

Le mercredi 17 juillet, à l'hôtel Laka Lodge de Nioumachoi Mohéli, dans la région de Mlédjélé, a été lancé le projet RESEA du paysage marin régénérateur pour les personnes, le climat et la nature. C'est un projet mis en œuvre par l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) et la plate-forme femme développement durable sécurité alimentaire (PFDDSA) avec le gouvernement comorien grâce au soutien

d'Affaires mondiales Canada dans le cadre des partenariats pour le climat. Le projet vise à renforcer la résilience socio-économique des communautés côtières de l'océan indien occidental, incluant les Comores.

L'évènement a réuni plusieurs représentants gouvernementaux et locaux, des partenaires au développement et des personnalités de la société civile. Selon Andréane Martel, de la mission Inclusion, RESEA, c'est un projet phare de l'initiative de la grande muraille bleue. Cette initiative vise à accélérer la conservation des océans à grande échelle, la gestion des écosystèmes critiques tels que les mangroves, les récifs coralliens, et la mise en place d'une économie bleue régénératrice pour améliorer les moyens de subsistance.

Le projet repose sur trois piliers



Lancement de projet RESEA aux Comores.

clés : la planète bleue pour la conservation des aires marines protégées de manière équitable et sensible au genre, nature bleue pour l'adoption des solutions naturelles respectueuses de l'égalité de genre, et personne bleue pour soutenir l'autonomie économique des femmes à

travers des chaînes de valeur durables. La cérémonie a été clôturée par la présentation officielle de l'acte de donation d'un local destiné au projet qui sera opérationnel jusqu'au 31 décembre 2025. Pour les organisateurs, ce projet tombe à point nommé puisque le pays a accueilli

en 2023 la première conférence ministérielle sur l'économie bleue et l'action climatique en Afrique dont l'objectif était de faire la promotion de l'économie bleue aux Comores.

Riwad

ARRESTATION D'UNE MILITANTE ISSUE DE LA DIASPORA :

Le Comred dénonce des « pratiques despotiques »

Suite à l'arrestation de la militante de Dawla ya haki, Fatima Mze Said, le mouvement politique Comred dénonce des « atteintes aux libertés fondamentales orchestrées par le gouvernement d'Azali ». Selon ledit parti, ces « pratiques despotiques » cherchent à « museler toute forme de contestation du régime et à restreindre les libertés fondamentales. »

Plus de 24 heures après l'arrestation de la militante de Dawla ya haki, Fatima Mze

Said, la formation politique Comred dénonce des « atteintes aux libertés fondamentales orchestrées par le gouvernement Azali » à l'encontre des mouvements de la société civile et des personnalités engagées pour la défense des droits civils et politiques aux Comores. Dans un communiqué datant de ce mercredi 24 juillet, ledit parti exprime son inquiétude face aux attaques, à l'intimidation contre les militants de la démocratie, ainsi qu'aux arrestations arbitraires et au harcèlement sous toutes ses formes prenant

l'exemple de Fatima Mze Said Said, membre de la diaspora comorienne. « Ce climat de répression visant à réduire au silence les voix critiques est inacceptable », s'insurge-t-il

Face à cette situation, le Comred condamne fermement des « pratiques despotiques » qui cherchent à « museler toute forme de contestation du régime et à restreindre les libertés fondamentales. » Il appelle donc la communauté internationale, les organisations de défense des droits de l'Homme, tous les amis des Comores et les défenseurs de

l'État de droit à se mobiliser pour dénoncer ces « injustices flagrantes ». « Il est grand temps que les démocraties africaines et occidentales qui coopèrent avec le gouvernement de facto du Colonel Azali, expriment clairement et publiquement leur ferme désapprobation contre ces pratiques d'une monarchie moyenâgeuse en construction, afin de restaurer le respect des droits humains et des libertés fondamentales », souligne le communiqué.

Pour rappel, Fatima Mze Said a été convoquée à la gendarmerie de

Foumbouni mardi 23 juillet, c'est dans un pick-up de la brigade de recherche que cette militante de Dawla ya haki a été conduite à la gendarmerie de Moroni. Pour l'heure aucune information n'a été communiquée à sa famille concernant les raisons de son arrestation. Un autre activiste de la diaspora de France a vu son passeport confisqué par la police dès sa descente d'avion à l'aéroport de Hahaya.

Andjouza Abouheir



Photo d'archive



B. P. 1003 & 2514
Tél/Fax : 773 14 68

Directeur Général

Communiqué sur l'effondrement de la porte principale de l'aérogare internationale de l'aéroport international Moroni-Prince S. Ibrahim

La zone de Hahaya où est situé l'aéroport international Moroni – Prince S. Ibrahim a connu des tourbillons et rafales de vent localisés le samedi 20 juillet 2024 qui ont arraché les systèmes de protection anti-vents et causé un effondrement de la porte principale de l'aérogare internationale de l'aéroport international Moroni-Prince S. Ibrahim. Heureusement, il n'y a eu aucun blessé.

Dans un premier temps, la Brigade de Gendarmerie du Transport Aérien (BGTA), la Police de l'Air et des Frontières (PAF) et les Forces de Transport Aérien (FTA) ont sécurisé le périmètre. Ensuite, l'ensemble des équipes de maintenance de la société « Aéroport des Comores » (ADC) et ses prestataires se sont mis à pied d'œuvre pour entreprendre les travaux de réparation urgente, principalement de nuit, afin de préserver la continuité de l'exploitation. Ces travaux de réparation urgente ont pris fin avec succès ce mardi 22 juillet 2024 avec l'installation d'un nouveau cadre, le remplacement des vitres, et le renforcement des rives de sécurité. Un prestataire a été mandaté pour inspecter l'ensemble des installations afin de prendre toutes les mesures de protection pour prévenir toute future occurrence.

ADC tient à assurer l'ensemble de ses usagers de son attachement indéfectible à la sécurité des passagers et au respect des normes, et procédures nationales et internationales en la matière.

ADC renouvelle ses remerciements à l'ensemble de ses partenaires, clients, prestataires de services, usagers et employés pour leur compréhension et leur soutien continu.

 **Pharmacie de garde**
Pharmacie TIA Asgaraly 763 54 30

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km

SANTÉ PUBLIQUE :

L'OMS classe le talc comme «probablement cancérigène»

L'Agence pour le cancer de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a classé le talc comme « probablement cancérigène ». Les résultats sont publiés vendredi 05 juillet dernier. Au niveau des Comores, l'Anamev suit de près les informations et l'évolution de la situation.

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) alerte sur la dangerosité du talc. Dans une étude dont les résultats sont publiés vendredi 05 juillet, l'agence pour le cancer de l'OMS a classé le talc qui fait l'objet d'inquiétude depuis les années 70 comme « probablement cancérigène ». Selon le magazine « Elle », c'est dans une revue « The Lancet Oncology » que les résultats d'études sont tombés. Ledit magazine précise que la conclusion repose sur des preuves limitées de cancer chez les humains, en particulier le cancer de l'ovaire, et des preuves suffisantes obtenues lors d'études sur les animaux de laboratoire. « Si les femmes sont les premières exposées en appliquant du talc sur les parties génitales, les principaux concernés restent les travailleurs des industries extractives et manufacturières qui extraient, broient et fabriquent des produits contenant du talc ».

L'OMS précise dans son étude : « bien que l'évaluation se soit



concentrée sur le talc ne contenant pas d'amiante, la contamination du talc par l'amiante n'a pas pu être exclue dans la plupart des études portant sur des personnes exposées. Car ce qui pose réellement problème, ce sont les fibres d'amiante, une substance avérée cancérigène chez l'Homme depuis 2010, que l'on peut retrouver dans le talc ». Joint par nos soins, la cheffe de service inspection de l'agence nationale des médicaments et des évacuations sanitaires (Anamev) Dr Abdillah Fatihia explique que depuis 2020 il

y a des gros procès sur des potentiels risques du talc chez Johnson&Johnson. En 2023, au vu de l'augmentation des plaintes, ils ont décidé de tout retirer de la vente, et ce dans le monde entier.

« Des études ont été menées et on conclut qu'effectivement il y a un risque de cancer avec le talc. Cependant, le problème pourrait venir des procédés de fabrication ou d'une contamination par l'amiante, d'où la nécessité de faire d'autres études avant de bannir complètement l'usage du talc », confie-telle.

Et de poursuivre qu'au niveau des Comores « nous suivons de près la situation. Mais en dépit d'une alerte de l'OMS sur le talc, nous avons choisi d'attendre avant de réagir. Toutefois nous envisageons une campagne de sensibilisation pour les maternités ou impliquer les médias ». Elle a tenu à préciser toutefois que « classer un produit comme cancérigène, ne le condamne pas pour autant. »

Andjouza Abouheir

Numéros utiles**Police**

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18



Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche et de l'Environnement,
du Tourisme et de l'Artisanat

DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE**PROJET DE RESILIENCE DES SYSTEMES ALIMENTAIRES AUX COMORES (FSRP)
(P177816), DON IDA****Coordination Nationale du Projet**

Réf. n° 2024/004/ MAPETA/ FSRP/SCI/

**SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTÉRÊTS POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) CONSULTANT (E) NATIONALE SPECIALISTE EN NUTRITION POUR LE PROJET DE RÉSILIENCE DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES AUX COMORES (FSRP-KM)**

I. Le Gouvernement de l'Union des Comores a obtenu auprès de la Banque Mondiale un Don de 40 millions USD et 3 millions de dollar de FOND PROBLUE pour financer le **Projet de Résilience des Systèmes Alimentaires aux Comores (FSRP)** dans la perspective d'améliorer la contribution du secteur privé au PIB, et de se projeter à l'émergence horizon 2030.

I. Les composantes du Projet, qui correspondent à un investissement total évalué à 43 millions US\$ sont les suivantes :

1. Renforcement des capacités de production agricole résiliente ;
2. Soutien au développement durable des ressources naturelles pour des paysages agricoles résilients ;
3. Améliorer la connectivité et l'accès aux marchés ;
4. Promouvoir une plus grande attention à la résilience des systèmes alimentaires dans l'élaboration des politiques nationales et régionales ;
5. Composante de réponse d'urgence contingent ;
6. Gestion de projet

Dans cette perspective, le projet lance cet Avis à Manifestations d'intérêt pour recruter un (e) spécialiste en nutrition qui travaillera à temps plein au niveau de l'Unité de Gestion du Projet (UGP-FSRP).

II. Description des tâches

Afin d'atteindre les objectifs et de produire les différents livrables attendus, le (e) Consultant sera responsable des

tâches décrites dans les TDRS (voir Tdrs).

III. Profil et expériences requises du candidat

Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures (Bac+5 au minimum) en Nutrition avec qualifications et/ou expériences avérées en Nutrition.

Expériences :

- Avoir au moins trois (03) ans d'expériences professionnelles avérées dans le domaine de développement de la Nutrition ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins de trois ans dans la planification et la mise en œuvre des activités de nutrition et de l'Agriculture ;
- Avoir une expérience dans la formation des agents de santé communautaires, la gestion des données ;
- Avoir une connaissance du contexte du pays ;
- Avoir une forte capacité à travailler sous pression, avec des délais courts et dans un environnement sectoriel ;
- Avoir une connaissance en technologie alimentaire serait aussi un atout (séchage et méthode de conservation, fortification et enrichissement alimentaire ...)
- Les compétences en genre ou en protection transversale seront des atouts ;
- Expérience sur les indicateurs de sécurité alimentaire est vivement souhaitée (SDA, SCA, DAM-F, CSI ...) sera un atout.

IV Les dossiers de candidature devront comprendre les documents suivants :

• Le dossier de candidature doit être composé des pièces suivantes :

- Une lettre de motivation datée, signée et adressée au Coordonnateur du projet FSRP-KM,
- Un curriculum vitae (CV) actualisé avec des références de trois personnes ressources ;
- Les copies des diplômes, attestations de formation et autres documents justifiant la qualification et les expériences requises du consultant(e) ;
- Deux (2) photos d'identité ;
- Une photocopie de la carte d'identité nationale en cours de validité.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires concernant les TDR, en nous contactant à l'adresse email ci-dessous. Les manifestations d'intérêts doivent être rédigées en français et être déposées par email ou physiquement à l'adresse mentionnée ci-dessous au **plus tard, le 08 Août 2024 à 15 h 00 (heure locale en Union des Comores). La méthode de recrutement préconisée est la sélection des consultants individuels (SCI)**

Adressé à : Monsieur le Coordonnateur du Projet FSRP « Manifestation d'intérêt Réf. n° 2024/004/ MAPETA/ FSRP/SCI au secrétaire du FSRP. MAPETA, Mdé Ex-CFADER. Email projetfsrp@gmail.com

Lancé, le 25 Juillet 2024



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDRAUCARBURES

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DES COMORES

PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES
(P177646)

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN EXPERT TECHNIQUE DE L'AGENCE D'EXECUTION DU PROJET (AEP)

Le projet d'accès à l'énergie solaire aux Comores recrute pour son Agence d'Exécution du Projet, un expert technique chargé du Suivi de la préparation et la réalisation de la composante 1 du projet, en particulier pour les aspects liés à la conception et la construction des centrales photovoltaïques et des lignes MT d'interconnexion des centrales photovoltaïques.

Les candidats intéressés sont priés de prendre connaissance des termes de références en adressant une demande à l'adresse aep.paesc@gmail.com ou à partir du lien ci-après : <https://soneleccomores.com/>

Date de publication : 15 Juillet 2024

Date limite de dépôt des candidatures : 29 Juillet 2024

1. Principales missions

Sous la conduite du Coordonnateur et en relation avec les ingénieurs conseil du projet, les activités du Consultant comprennent, à titre non limitatif, ce qui suit :

- Appui technique au Coordonnateur dans la gestion du projet durant la préparation et la réalisation des travaux ;
- Contribution à l'élaboration des plans de travail annuels, des budgets et des rapports d'avancement du projet ;
- Appui au Coordonnateur pour la préparation des missions de supervision de la Banque Mondiale, et des réunions du comité de pilotage ;

- Examen des documents techniques et contrôle des aspects techniques, pour tous les dossiers techniques transmis par l'ingénieur conseil et par l'entreprise des travaux ;
- Vérification de la prise en compte de tous les aspects techniques et des normes dans le dossier d'appel d'offres et les contrats ;
- Suivi de la conformité du déroulement des activités et travaux par rapport au plan prévu et approuvé ;

2. Profil et qualification du Consultant

Cette mission nécessite un Consultant individuel répondant au profil ci-après :

- Etudes supérieures de niveau Ingénieur en génie électrique, électromécanique ou énergétique.
- Une formation de niveau ingénieur dans le domaine de l'énergie photovoltaïque et si possible dans l'intégration de système et le contrôle à distance.
- Une expérience professionnelle dans la gestion de projets d'infrastructures dont :
- Connaissance dans l'analyse de réseaux et des logiciels de simulation de réseaux électriques
- Expérience professionnelle dans la gestion et la conduite de projets sous financement des bailleurs de fonds institutionnels
- Maîtrise des outils informatiques (MS Word, Excel, Powerpoint, Réseau Internet)
- Aptitude à travailler en milieu multiculturel, avec une équipe pluridisciplinaire, en situa-

tion complexe, avec l'exigence de visite des sites et de respect des délais

- Aptitude à travailler en équipe et dans un environnement international
- Sens de responsabilité et de confidentialité
- Logique, organisé, méthodique, dynamique et proactif
- Capacités de rédaction et de communication en français

Les candidatures féminines remplissant les conditions sont vivement encouragées

Le français sera la langue de référence pour la réalisation de l'ensemble des activités prévues dans le cadre de cette mission.

3. Localisation du poste, durée du contrat et installation

Le poste sera basé dans les locaux dédié au projet à Moroni aux Comores.

4. Durée du Contrat

Le premier contrat sera d'une durée de 12 mois, assortie d'une période d'essai de 6 mois maximum. Si à l'issue de cette période, l'évaluation des performances est satisfaisante, le contrat sera d'un an renouvelable selon les résultats de l'évaluation annuelle des performances.

5. Constitution du dossier

Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :

- Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur de l'Agence d'exécution du projet (AEP) ;

- Un curriculum-vitae actualisé ;
- Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes, certificats et tout autre document attestant l'expérience professionnelle ;
- Une lettre d'engagement à déclarer tout conflit d'intérêt avant l'entrée en fonction ;
- Une copie de la Carte nationale d'Identité ou Passeport.

Bien plus, le candidat devra avoir un casier judiciaire vierge et ne devra pas avoir été révoqué de la Fonction Publique, de la Magistrature ou d'un organisme parapublic ou privé. Des renseignements complémentaires en rapport avec les compétences, l'expérience et l'éthique des candidats présélectionnés pour le poste pourraient être vérifiés ultérieurement.

Les dossiers de candidature adressés sous pli fermé au Coordinateur de l'Agence d'Exécution du Projet seront déposés au Secrétariat de l'AEP, sur la route de Salimani, Moroni, Union des Comores.

6. Condition d'emploi

- L'expert technique sera une personne physique et individuelle rattaché à l'Agence d'exécution du Projet ;
 - C'est un poste individuel à temps plein ;
- L'Expert technique est appelé à s'abstenir de toute situation qui pourrait le mettre en conflits d'intérêts dans le cadre de la mission qui lui est assignée.



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES

PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES

AGENCE D'EXECUTION DU PROJET

AVIS DE RECRUTEMENT

Le Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores recrute pour son Agence d'Exécution du Projet (AEP), **un(e) stagiaire en passation des marchés publics.**

Les candidats intéressés sont priés de prendre connaissance des termes de référence en envoyant une demande à l'adresse mail suivante : aep.paesc@gmail.com

Date de publication : 15 juillet 2024

Date limite de dépôt des candidatures : 29 juillet 2024 à 15h30 heure locale de Moroni

1. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Les conditions requises sont les suivantes :

- Être de nationalité comorienne,
- Être âgé de moins de 25 ans,
- Récemment diplômés (2021 et 2024) d'un établissement d'enseignement national ou international reconnu,
- Être titulaire d'au moins une licence en droit, gestion, ingénieur ou domaines connexes,
- Expérience professionnelle non requise,

- Connaître les outils informatiques de base (Word, Excel et PowerPoint),
- Avoir de bonnes compétences en communication orale et écrite en français. La maîtrise de l'anglais sera un avantage.

2. DUREE ET ATTESTATION

Les stagiaires seront formés progressivement par le spécialiste en passation des marchés du projet pour une période de deux ans non renouvelables.

A l'issue de cette période de formation, les stagiaires devraient être en mesure de rechercher des opportunités sur le marché du travail, pour être potentiellement embauchés en tant qu'assistants en passation des marchés par les autorités contractantes des ministères ou par les unités de gestion des projets financés par la Banque Mondiale.

Un certificat d'attestation de stage, signé par le coordinateur de l'Agence d'Exécution du projet sera octroyé aux stagiaires après les deux ans effectivement passés à acquérir les compétences requises pour devenir un assis-

tant en passation des marchés publics.

La durée du stage pourra être écourtée dans le cas du non-respect des règlements de travail en vigueur dans l'Agence d'Exécution du Projet. Une observation écrite sera faite au stagiaire pour les manquements avérés. Après deux observations, le stagiaire sera renvoyé sans attestation de stage.

3. CONSTITUTION DU DOSSIER

Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :

- Une lettre de motivation adressée à monsieur le Coordinateur de l'Agence d'Exécution du Projet d'Accès à l'Énergie Solaire aux Comores - Ministère de l'Énergie, de l'Eau et des Hydrocarbures;
- Un curriculum-vitae ;
- Une copie certifiée conforme à l'original du diplôme ;
- Une copie de la CNI ou Passeport.

Les dossiers de candidature seront déposés au Secrétariat de l'Agence d'Exécution du Projet, situé sur la route de Salimani – Sahara, Moroni.